

47ème Conférence Al-Anon/Alateen

25 et 26 avril 2026

Ouvrir nos cœurs



Dossier des Participants

Diffusion :

Délégués de Région, Présidents de Région,
Conseil d'Administration, Présidents de Comité,
Délégués aux Réunions Internationales,
Membres de Service de la Conférence

LA DECLARATION D'AL-ANON

CA COMMENCE PAR MOI

LORSQUE QUELQU'UN, QUELQUE PART,

TEND LA MAIN EN QUÊTE D'AIDE,

QUE LA MAIN D'AL-ANON ET D'ALATEEN

SOIT TOUJOURS LÀ,

ET QUE CA COMMENCE PAR MOI

SOMMAIRE

ORDRE DU JOUR DE LA 47 ^{ème} CONFÉRENCE AL-ANON / ALATEEN	4
LISTE DES DELEGUES (mars 2026).....	5
LISTE DES MEMBRES DE SERVICE (mars 2026)	6
FONCTIONNEMENT DE LA CONFERENCE.....	7
Procédures de vote lors de la Conférence	8
APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE 2025	9
INTRODUCTION A LA 47 ^{ème} CONFERENCE	9
INTRODUCTION AUX ATELIERS DE LA 47 ^{ème} CONFERENCE	10
Résultats du questionnaire.....	10
Atelier 1 : Résolution de conflits : 182 réponses.....	10
Atelier 2 : Comment intégrer l'ensemble des groupes en Région et à la Conférence : 149 réponses	14
DEROULEMENT DES ATELIERS	19
Atelier 1 : Résolution de conflits	19
Atelier 2 : Comment intégrer l'ensemble des groupes en Région et à la Conférence.....	19
APPEL A SERVITEURS.....	20
Comité de la Conférence	20
Responsable des Services Généraux	21
PRESENTATION CANDIDATURE AU CA.....	22
ROLE DU COMITE DES POLITIQUES.....	22
ACTIVITES D'AL-ANON FRANCE A L'INTERNATIONAL	22
Délégués Internationaux	22
Activités Internationales.....	22
Rapport du Bureau des Services Mondiaux à l'EZM	25
Nouvelles du BSM.....	27
Traduction de De la survie au rétablissement	30
QUESTIONS DIVERSES	30
HISTORIQUE DES THEMES ET ATELIERS	31
INDEX DES SIGLES – EQUIVALENCE FRANÇAIS/ANGLAIS.....	33
48 ^{ème} CONFERENCE : RESULTATS DES VOTES.....	34
ANNEXE 1 : ORGANIGRAMME DE LA CONFERENCE ET DE L'AG.....	36
ANNEXE 2 : ORGANISATION DES SERVICES GENERAUX	37
ANNEXE 3 : ROLE DU COMITE DES POLITIQUES	38

ORDRE DU JOUR DE LA 47^{ème} CONFÉRENCE AL-ANON / ALATEEN

VENDREDI 24 AVRIL 2026 APRES-MIDI

17H30-19H30 : Accueil des participants au point d'accueil (hall du CISP)

SAMEDI 25 AVRIL 2026 MATIN

8H00 – 8H30 : Préparation de la salle

8H15 – 9H00 : Accueil des participants au point d'accueil (hall du CISP)

9H00 – 9H30 : Emargement à l'entrée de la salle

9H30 – 10H15 : Réunion spirituelle - « Ouvrir nos cœurs »

10H15 – 10H30 : Pause

10H30 – 10H45 : Ouverture de la 47^{ème} Conférence

10H45 – 11H00 : Approbation du compte rendu de la Conférence 2025

11H00 – 12h00 : Communication du CA sur la situation d'Al-Anon France , appel à la conscience de la Conférence

12H00 : Clôture de la matinée

SAMEDI 25 AVRIL 2026 APRES-MIDI

13H00 -13H30 : Vente de littérature

13H30 -13H40 : Emargement des participants

13H40 – 13H45 : Ouverture

13H45 – 14H15 : Introduction aux ateliers

13H45 – 14H00 Résultats du questionnaire

14H00– 15H30 : Atelier 1 – Résolution de conflits

15H30 – 16H00 Représentations conçues par les groupes

16H00 – 16H15: Pause

16H15 – 17H00 : Atelier 2 – Comment intégrer l'ensemble des groupes en Région et à la Conférence

17H00 – 17H30 : Rapports des groupes

17H30 – 17H45: Présentation candidature (s) au CA

17H45 – 18H15 : Rapport du délégué à l'International et présentation d'une candidature comme 2^{ème} déléguée internationale

18H15 – 18H45 : Propositions de la conscience de la conférence (à voter le lendemain)

18H45 – 19H00 : Rappel du rôle du CdP et communication d'Alateen

19H00-19h30 : Temps festif

19H30 : Clôture de la journée

19H30 : Dîner

20H30 : Rédaction de la Synthèse des ateliers

DIMANCHE 26 AVRIL 2026 MATIN

7H30 – 8H30 : Petit-déjeuner

8H30 – 8H55 : Emargement à l'entrée de la salle

8H55 – 9H00 : Accueil

9H00 – 9H30 : vote sur les suggestions de Conscience de la Conférence sur l'avenir d'Al-Anon France

9H30 – 9H45 : Présentation de la synthèse des ateliers de la Conférence

9H45 – 10H00 : Pause

10H00 – 11h10 : Préparation de la Conférence 2027– Thème et ateliers

11H10 – 12h00 : Vote du thème et des ateliers de la Conférence 2027

12H00 : Clôture de la Conférence

LISTE DES DELEGUES (mars 2026)

Prénom N.	Région	Service	Année			
Annie E..	Lorraine- Champagne- Ardenne	Déleguée de la Région Lorraine-Champagne-Ardenne (Présidente de Région) 1 ^{ère} année	1			
Brigitte D.	A distance	Déleguée de la Région A distance (Présidente de région) 1 ^{ère} année	1			
Carole D.	Occitanie	Déleguée de la Région Occitanie 3 ^{ème} année			3	
Céline O.	Bourgogne- Franche-Comté	Déleguée de la Région Bourgogne-Franche-Comté 3 ^{ème} année			3	
Christiane B.	Nouvelle Aquitaine	Déleguée de la Région Nouvelle Aquitaine 2 ^{ème} année		2		
Christophe L.	Auvergne-Rhône- Alpes	Délegué de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Vice- président de Région) 3 ^{ème} année		2		
Claire C.	Basse-Normandie	Déleguée de la Région Basse-Normandie 4 ^{ème} année				4
Claudie P.	Bretagne	Déleguée de la Région Bretagne (Présidente de Région) 2 ^{ème} année	1			
Gabriela O.	Centre	Déleguée de la Région Centre (Présidente de Région) 2 ^{ème} année		2		
Jimmy F.	Auvergne-Rhône- Alpes	Délegué de la Région Auvergne-Rhône-Alpes 2 ^{ème} année		2		
Johane M.	Ile-de-France	Déleguée de la Région Ile-de-France 1 ^{ère} année	1			
Laurence V.	Paris Intra-Muros	Déleguée de la Région Paris Intra-Muros 1 ^{ère} année	1			
Martine A.	Paris Intra-Muros	Déleguée de la Région Paris Intra-Muros 1 ^{ère} année	1			
Nathalie Lita L	Pays de Loire	Déleguée de la Région Pays de Loire Suppléante 1 ^{ère} année	1			
Sylvie B.	Bretagne	Déleguée de la Région Bretagne 1 ^{ère} année	1			

LISTE DES MEMBRES DE SERVICE (mars 2026)

Prénom N.	Région	Service
Geneviève B..	Auvergne-Rhône-Alpes	Membre du CA (2 ^{ème} année) : Présidente Relais du(des) Comité(s) : CNIP, CdP
Margaret W.	Prov. Alpes-Côte d'Azur	Membre du CA (3 ^{ème} année) : Trésorière Relais du(des) Comité(s) : Alateen, Internet et tél.
Marie-Christine H.	Nouvelle Aquitaine	Membre du CA (1 ^{ère} année) : Secrétaire Relais du(des) Comité(s) : Congrès, Web
Nadine V.	Nouvelle Aquitaine	Membre du CA (1 ^{ère} année) : Trésorière adjointe Relais du(des) Comité(s) : La Chaîne, Vie des Régions
Guy D.	Ile-De-France	Délégué aux réunions internationales (3 ^{ème} année)
Claudine B..	Centre	Présidente du Comité des Politiques (CdP) (1 ^{ère} année)
Francine O.	Ile de France	Membre du Service Littérature (2 ^{ème} année)
Frédérique S.	Paris Intra-Muros	Présidente du Comité National Information Publique (CNIP) (1 ^{ère} année)
Marie-Anne M.	Nouvelle Aquitaine	Présidente du Comité de La Chaîne (1 ^{ère} année)
Martine B.	Bretagne	Présidente du Comité Vie des régions (1 ^{ère} année)
Luc V.	Paris Intra-Muros	Secrétaire de la Conférence
Mireille R.	Nouvelle Aquitaine	Secrétaire de la Conférence

Candidat(e)s au Conseil d'Administration

Christophe		Région Auvergne-Rhône-Alpes
------------	--	-----------------------------

FONCTIONNEMENT DE LA CONFERENCE

Chaque année, la Conférence réunit les Délégués de toutes les Régions constituées de France. La Conférence permet à l'ensemble des Groupes d'agir et de prendre des décisions sur des questions importantes par l'intermédiaire de leurs Délégués de Région.

La Conférence est une réunion nationale de service. C'est le moment où la conscience collective se dégage pour prendre des mesures qui aident les Groupes.

Le Conseil d'Administration avec le Comité de la Conférence (s'il est constitué), se charge de l'organisation de la Conférence.

Conformément au 7^{ème} Concept (Les administrateurs ont des droits légaux tandis que les droits de la Conférence sont Traditionnels), la Conférence traite de la partie Traditionnelle et l'Assemblée Générale de la partie légale.

La Conférence a pouvoir de décision.

Elle est formée par :

- Les Délégués élus par les assemblées des Régions constituées (Si un Délégué titulaire est absent, il peut être remplacé par le Délégué suppléant élu par sa Région ou par le Président de Région qui devient donc Délégué durant le temps de la Conférence),
- Les Délégués aux Réunions Internationales,
- Les membres du Conseil d'Administration en exercice,
- Les Présidents de Comité,
- Les membres de service de la Conférence (modérateurs, secrétaires, ...),
- Les employés de bureau rémunérés ou non.

Dans le cas où un employé de bureau rémunéré n'est pas membre AI-Anon :

- Il pourrait assister à la Conférence en vertu de son rôle aux Services Généraux,
- Il pourrait avoir droit de parole si le sujet concerne son rôle aux Services Généraux,
- Il n'a pas droit de vote.

Chaque membre de la Conférence est obligatoirement présent pendant toute la Conférence.

C'est une réunion de travail « fermée ». Toutefois, une exception est admise pour les personnes invitées par le Conseil d'Administration (Délégués de pays étrangers, candidats au Conseil d'Administration)

Procédures de vote lors de la Conférence

Règles du vote

Qui vote ? Première règle des 2/3

Les votants sont définis par la « Première règle des deux tiers », qui distingue entre Délégués et membres de service (membres du Conseil d'Administration, Présidents de Comité, Délégués aux Réunions Internationales, membres de service de la Conférence).

Tous les Délégués votent et doivent constituer au moins les 2/3 des votants : le nombre de membres de service qui votent ne doit pas dépasser la moitié du nombre de Délégués.

Seuls les membres présents durant toute la Conférence votent.

Chaque membre de la Conférence n'a qu'une seule voix quel que soit le nombre de ses Services.

Quelle majorité ? Deuxième règle des 2/3

La substantielle unanimité (majorité) - La 3^{ème} Garantie :

« Que toutes les décisions de la Conférence soient prises après délibération, par un vote, et chaque fois que c'est possible, à l'unanimité »

En pratique, cela est difficilement applicable.

Une motion de la Conférence d'Al-Anon France en 1995 avait reconduit la majorité à 80% pour 1996, 1997 et 1998. Depuis, c'est la majorité des 2/3 qui est appliquée.

Par exemple, si le vote propose « OUI », « NON » ou « Abstention », il faut au moins 2/3 de OUI pour que le vote soit accepté et s'abstenir revient finalement à voter NON.

En cas d'incertitude, il est donc préférable de demander des compléments d'information avant le vote.

. Le vote du Délégué : 3^{ème} Concept

« Le droit de décision rend possible un leadership efficace » (Manuel de service Al-Anon/Alateen 2018-2021 p.181-182)

« ...sachant qu'ils détiennent l'autorité finale, les Groupes peuvent être tentés de dire à leurs délégués comment voter. (...) Mais une bonne administration signifie rarement le plein exercice des droits ultimes. Si

les Groupes poussaient à l'extrême leur droit de donner des instructions à leur Délégué, nous procéderions selon la fausse théorie que l'opinion d'un Groupe pourrait être supérieure à l'opinion de la Conférence. Pratiquement parlant, cela ne pourrait presque jamais être le cas. Comment des Délégués « qui ont reçu des instructions » pourraient-ils régler une question avec autant de pertinence que des membres de la CSM (Conférence) qui, possédant tous les faits pour les guider, agissent en toute liberté ? Il est entendu qu'un rapport complet des travaux de la CSM (Conférence) est toujours souhaitable. Il en est de même avec les Représentants de Districts et les Représentants de Groupes. Néanmoins le Délégué « qui a reçu des instructions » et qui ne peut agir selon sa propre conscience lors d'un vote final de la CSM ne serait nullement un « serviteur de confiance », mais un messenger. »

Objet des votes

- Le compte-rendu de la Conférence de l'année précédente
- Les éventuelles motions et recommandations élaborées.
- Le thème de la prochaine Conférence
- Le choix des thèmes et le nombre d'ateliers de cette Conférence

Cette liste n'est pas exhaustive. Tout autre sujet étudié lors des débats peut être suivi d'un vote.

Définitions et rappels

Motion :

Résolution votée par la Conférence pour être appliquée dans les Groupes et Régions de France.

Recommandation :

Orientation votée par la Conférence. Il est souhaitable qu'elle soit appliquée dans les Régions et Groupes Al-Anon.

Les textes de motions et recommandations proposés aux votes de la Conférence sont présentés dans leur forme définitive. Leur élaboration doit donc être soigneusement préparée.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE 2025

Recueil d'éventuelles remarques.

Vote sur l'approbation du compte-rendu de la Conférence 2025.

INTRODUCTION A LA 47^{ÈME} CONFERENCE

Thème de la 47^{ème} Conférence :

Ouvrir nos coeurs

- **ATELIER 1 : Résolution de conflits**
- **ATELIER 2 : Comment intégrer l'ensemble des groupes en Région et à la Conférence**

La Conférence de l'an dernier a relevé que les conflits en Al-Anon, le fait que certains groupes n'étaient pas intégrés à une Région ou l'absence de Région constituée dans certaines parties du territoire fragilisaient la fraternité dans son ensemble. Nous avons collectivement décidé d'« Ouvrir nos cœurs » pour améliorer la situation.

De nombreuses idées ont été proposées par les ami-e-s qui ont rempli le questionnaire, tant pour la résolution des conflits que pour mieux intégrer l'ensemble des groupes en Région et à la Conférence. Les ateliers permettront d'approfondir la réflexion.

Autres sujets à l'ordre du jour de la Conférence : communication du CA sur le fonctionnement d'Al-Anon France et appel à la Conscience de cette Conférence, présentations de candidatures au CA, présentation d'une 2^{ème} déléguée à l'International et demande de prolongation du mandat du délégué actuel.

Seront aussi abordés les besoins de serviteurs dans les différents comités. Vous pourrez vous inscrire pendant la Conférence et de faire circuler l'information auprès des Membres de votre région.

Pour vous permettre d'aborder la Conférence dans les meilleures conditions nous vous recommandons de lire attentivement ce dossier.

Résultats du questionnaire

Le questionnaire qui prépare la Conférence est l'occasion de sensibiliser et d'associer chaque Membre Al-Anon à la réflexion sur le thème de la Conférence. Il a été envoyé à tous les Groupes, le vote individuel pouvant se faire soit par voie électronique soit sur papier.

Cette année, le thème de l'atelier 1 – La résolution de conflits – a suscité 182 réponses : 117 en ligne et 5 par courrier. Le thème de l'atelier 2 – Comment mieux intégrer l'ensemble des groupes en Région et à la Conférence – a amené 149 réponses : 144 en ligne et 5 reçues par La Poste.

Tous les questionnaires n'étaient pas complets, certaines questions ayant parfois été ignorées.

Vous trouverez ci-dessous le total des réponses obtenues pour chaque question, ainsi que la répartition entre les réponses proposées : en chiffres absolus et en pourcentage.

Les réponses aux questions ouvertes ont été synthétisées en reprenant toutes les idées émises.

Atelier 1 : Résolution de conflits : 182 réponses

1 - As-tu déjà vécu un conflit dans ton groupe d'appartenance ? 179 réponses

OUI : 49 = 27,37% NON : 130 = 72,63%

2 - Si oui, pourrais-tu décrire brièvement les motifs du conflit ? 51 réponses :

Synthèse :

Les conflits dans les groupes naissent souvent de conflits de personnalités, deux problèmes de gestion de la trésorerie ont également été évoqués.

Autres sources de conflits : la perception et la méconnaissance par certains membres que d'autres ne respectent pas les Traditions ou les Concepts ; les doubles appartenances.

3 - Si oui, comment avez-vous résolu ce conflit ? 49 réponses :

Synthèse :

Les tentatives de gestion des conflits passent souvent par une amende honorable (d'un membre vers son groupe ou avec un autre membre) et un dialogue avec bienveillance ou un inventaire de groupe. Toutefois, dans cette réponse on signale d'assez nombreux cas d'exclusion de membres d'un groupe ou de départs volontaires d'un groupe.

4 - Quels traditions et concepts avez-vous utilisés ? 43 réponses

Synthèse :

Ne pas compliquer les choses, l'honnêteté, placer les principes au-dessus des personnalités.

Traditions 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 7^{ème} et 12^{ème}.

Un peu 10^{ème} étape (admettre ses torts).

Concepts : 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 10^{ème} et 12^{ème} ..

5 – Si le conflit n'a pas été résolu, pourquoi ? 29 réponses

Synthèse :

Parfois, le conflit s'est résolu. Quand ce n'est pas le cas : membres exclus au niveau des services et du groupe, départs d'autres membres, ressentiment encore ressenti ou domination.

6 -Quelle a été votre réaction ou attitude face au conflit ? 44 réponses

Synthèse :

Services généraux prévenus que pas de versement du groupe cette année-là. Changement de groupe. Se plier aux décisions du groupe prises par vote. Dialogue. Beaucoup d'écoute. Se remettre en question, poser ses limites. Tristesse, colère, impuissance, insécurité, jugement, méfiance.

7 - A quel moment faites-vous un inventaire de groupe ? 150 réponses

(Plusieurs réponses possibles par personne dans les motifs d'un inventaire. Total des raisons exprimées : 189)

- Quand un mal-être est ressenti : 51 = 26,98 %
- A la demande d'un membre du groupe : 52 = 27,51 %
- Chaque année : 24 = 12,70%
- Jamais : 20 = 10,58 %
- Autres : 42 = 22,22 %

8 - Comment faites-vous votre inventaire de groupe ? 91 réponses

Synthèse :

Les pratiques pour faire un inventaire de groupe sont très diverses. Certains groupes discutent librement en fin de réunion ou à l'occasion de la réunion de service. D'autres décident à l'avance de débattre d'une question lors d'une réunion spécifique. Quand la démarche est formalisée, le document pour l'inventaire de groupe ou les directives FG8a et FG8b sont utilisés. Certains groupes prévoient de mettre en ligne un questionnaire d'inventaire de groupe auquel chaque membre répond individuellement et anonymement et les réponses sont ensuite discutées lors d'une réunion spécifique. D'autres groupes confient la modération de la réunion d'inventaire de groupe à un membre AI-Anon extérieur au groupe.

9 - Connais-tu les directives FG8A et FG8B pour faire un inventaire de groupe ? 169 réponses

OUI : 64 = 37,87% NON : 105 = 62,13%

10 - Si vous les connaissez, les utilisez-vous dans ton groupe pour faire un inventaire de groupe ? 91 réponses

OUI : 37 = 40,66% NON : 27 = 29,67% AUTRES : 27 = 29,67%

11 - Ton groupe prend-il pour thème les Traditions ? 174 réponses

SOUVENT : 115 = 66,10% DE TEMPS EN TEMPS : 49 = 28,16% JAMAIS : 10 = 5,74%

12 - Connais-tu l'outil « Utiliser les Douze Traditions pour résoudre les conflits » ? 173 réponses

OUI : 63 = 36,42% NON : 110 = 63,58%

13 - Si tu as répondu « Oui » à la question précédente, avez-vous déjà utilisé cet outil dans ton groupe pour une modération ? 71 réponses

OUI : 19 = 26,76% NON : 52 = 73,24%

14 - As-tu déjà quitté un groupe ? 177 réponses

OUI : 41 = 23,16% NON : 136 = 76,84%

15 - Si oui, pourquoi ? 41 réponses

Synthèse :

Quelques raisons pratiques évoquées - déménagement, fermeture du groupe, passage à un groupe en visio -, mais les motifs souvent mis en avant pour expliquer le départ d'un groupe sont les dysfonctionnements, le non-respect des principes AI-Anon, les conflits de personnalités ou le comportement de membres ayant une double appartenance.

16 - Si tu as déjà quitté un groupe, es-tu resté (e) en Al-Anon en rejoignant un autre groupe ?

46 réponses

OUI : 38 = 82,61% NON : 8 = 17,39 %

17 - Si oui, pourquoi ? 41 réponses

Synthèse :

Essentiel des motivations pour rester en Al-Anon : j'ai besoin d'Al-Anon pour me rétablir, principes au-dessus des personnalités, solidarité, soutien. Quelques motivations pratiques comme proximité du domicile.

18 - Si non, pourquoi ? 11 réponses

Synthèse :

Question sans doute mal posée car mal comprise...

Plusieurs personnes expliquent qu'elles n'ont pas quitté leur groupe. Une amie précise qu'elle est revenue dans le même groupe, une autre qu'elle n'a pas rejoint un autre groupe car elle était attachée au groupe et aux Amis du groupe.

19 - Si tu as déjà quitté un groupe, avais-tu demandé avant : 11 réponses

(Plusieurs réponses possibles par personne dans les demandes faites. Total des demandes exprimées : 16)

- Un inventaire de groupe : 4 = 25 %

- Un appel de minorité : 6 = 37,50 %

Une modération sur « Toujours placer les principes au-dessus des personnalités » : 6 = 37,50%

20 - As-tu déjà quitté un groupe parce que tu n'étais pas en accord avec une décision prise à la majorité (Conscience de groupe) ? 91 réponses

OUI : 6 = 6,60 % NON : 85 = 93,40 %

21 - As-tu déjà quitté un groupe parce que les personnes ayant un point de vue minoritaire ne respectent pas et n'acceptent pas la majorité de la conscience de groupe dont tu faisais partie ? 84 réponses

OUI : 3 = 3,57 % NON : 81 = 96,43 %

22 - Est-ce que ton groupe modère sur le thème « Toujours placer les principes au-dessus des personnalités (12^{ème} Tradition) ? 163 réponses

SOUVENT : 32 = 19,63 % DE TEMPS EN TEMPS : 106 = 65,03% JAMAIS: 25 = 15,34%

23 - Ton groupe d'appartenance a-t-il déjà vécu un différend avec la Région ? 154 réponses

OUI : 13 = 8,44 % NON : 141 = 91,56 %

24 - Si oui, pourrais-tu décrire brièvement la cause du différend ? 17 réponses

Synthèse :

Commande de littérature directement par le groupe plutôt que par la région. Clash en interne à la région. Non-respect par la région des principes, des traditions et des concepts.

25 - Si celui-ci a été résolu, comment ? 16 réponses

Synthèse :

Par le principe de l'autonomie du groupe sans léser Al-Anon. Discussion au niveau de la région. Lors du changement de serviteurs. En plaçant les principes au-dessus des personnalités.

26 - Si ce n'est pas le cas, pourquoi n'a-t-il pas été résolu ? 10 réponses

Synthèse :

Il n'y a pas eu de consensus. Il y a toujours des différences d'interprétation mais le dialogue n'est pas rompu. Pas de communication. Personnes incontrôlables.

27 - A ton avis, quel principe (Tradition ou Concept) aurait pu être appliqué ? 23 réponses

Synthèse :

Ne sait pas. Puissance supérieure telle que nous la concevons. 4^{ème} Tradition : chaque groupe devrait être autonome, sauf en ce qui peut affecter un autre groupe ou Al-Anon ou AA dans leur ensemble (tout est important, pas seulement l'autonomie du groupe). Toujours mettre les principes au-dessus des personnalités. 1^{ère}, 2^{ème}, 4^{ème}, 11^{ème} traditions. 4^{ème} concept. 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} garanties.

28 - Si ton groupe a vécu un conflit avec la Région, a-t-il pris contact avec la structure ? 18 réponses

(Plusieurs réponses possibles par personne sur la démarche entreprise. Total des réponses exprimées : 20)

Pris contact avec le comité de région : 7 = 35 %

Pris contact avec le délégué de région : 4 = 20 %

Pris contact avec le président de région : 4 = 20 %

Pris contact avec le comité Vie des régions : 1 = 5 %

Autres : 4 = 20%

29 - Ton groupe est-il rattaché à la Région ? 170 réponses

OUI : 160 = 94,12 % NON : 10 = 5,88 %

30 - Si non, pourquoi ? 10 réponses

Synthèse :

En cours de rattachement. La région a été dissoute par manque de serviteurs ou pas de région constituée. Un seul groupe en Picardie. Région ne respecte pas les traditions. Non- respect des traditions et des concepts.

31 - Si ton groupe n'est pas rattaché à une région, est-ce qu'il communique avec les Services généraux via l'adresse al-anon.alateen@orange.fr ? 18 réponses

OUI : 17 = 94,44% NON : 1 = 5,55 %

32 - Si non, pourquoi ? 1 réponse

Pas concernée

33 - Ton groupe a-t-il rencontré des conflits liés à l'appartenance de certains membres à d'autres fraternités ? 152 réponses

OUI : 21 = 13,82% NON : 131 = 86,18 %

34 - Si oui, pourquoi ? 22 réponses

Synthèse :

Les membres des autres fraternités ont tendance à parler de leurs autres addictions et de leurs autres programmes ; à ne pas respecter « Ici, on parle Al-Anon ». Rupture d'anonymat d'une fraternité à l'autre.

35 - Si oui, comment avez-vous résolu les conflits ? 19 réponses

Synthèse :

Rappel des principes Al-Anon, du respect de l'anonymat. Discussion avec les personnes ayant une double appartenance, certains ont quitté le groupe. Des membres ont parlé avec cet AA et lui ont demandé de ne plus revenir.

36 - Avez-vous déjà modéré sur la 5^{ème} Tradition ? 155 réponses

OUI : 130 = 83,87% NON : 25 = 16,13 %

37 - Avez-vous déjà modéré sur « Ici, on parle Al-Anon » ? 156 réponses

OUI : 115 = 73,72% NON : 41 = 26,28 %

Atelier 2 : Comment intégrer l'ensemble des groupes en Région et à la Conférence : 149 réponses

1 - Ton groupe est-il rattaché à la Région ? 147 réponses

OUI : 139 = 94,56% NON : 8 = 5,44 %

2 - Si non, pourquoi ? 8 réponses

Synthèse :

En cours de rattachement. La région a été dissoute ou pas de région constituée. Un seul groupe en Picardie. La Région est en dehors des principes Al-Anon. Par manque de serviteurs.

3 - Ton groupe a-t-il un Représentant de groupe ? 143 réponses

OUI : 129 = 90,21 % NON : 14 = 9,79 %

4 - Si non, pourquoi ? 15 réponses

Synthèse :

Le RG a dû démissionner pour prendre du service en région. Manque de temps, peu disponible. Parce que hors région. Par manque de serviteurs. Le représentant change régulièrement.

5 - Votre représentant de groupe s'est-il annoncé auprès de la Région ? 133 réponses

OUI : 127 = 95,49% NON : 6 = 4,51 %

6 - Si non, pourquoi ? 8 réponses

Synthèse :

Pas de région constituée. Ne sait pas.

7 - Si le groupe que tu fréquentes n'est pas rattaché à la Région, depuis combien de temps ne l'est-il pas ? 8 réponses

6 ans (3 réponses)

Depuis.2020

3 ans

4 ans

2 mois

La barrière de la langue est difficile

8 - Si ton groupe d'attache n'est pas rattaché à la Région, pour quelle raison ? 8 réponses

Synthèse :

Plus aucun groupe en Picardie, sauf le nôtre. Région est hors principes et traditions. Depuis la fin de la région Poitou-Charentes. Pas de région constituée.

Dissolution de la région

9 - Ton groupe connaît-il la structure Al-Anon ? 107 réponses

Synthèse :

Réponses très diverses. Oui ou assimilés : 92 ; avec des formulations diverses allant d'un « oui » franc à « oui à peu près », en passant par « la majorité des membres, oui », « oui, mais pas suffisamment » ou « je pense que oui ». Suggestion d'organiser des réunions sur le sujet. Plus proches du « non » : « assez mal, je pense », « Chaque membre du groupe ne la connaît pas. ». Et « je ne sais pas vraiment ».

10 - Pourquoi ton groupe devrait-il être rattaché à la Région ? 50 réponses

Synthèse :

Pour avoir des informations sur les autres groupes et échanger sur d'éventuels problèmes dans son groupe. Pour participer au fonctionnement de la fraternité et connaître d'autres amis. Pour être visibles sur la documentation Al-Anon. Certains membres ne savent pas. Soulager le travail du C.A. et la structure.

11 - Si ton groupe n'est pas rattaché à la Région, a-t-il pris contact avec la Région ? 10 réponses

(Plusieurs réponses possibles par personne sur les prises de contacts effectuées. Total des réponses exprimées : 23)

Pris contact avec le Comité de la Région : 6 = 26,09 %

Pris contact avec le Délégué de la Région : 3 = 13,04 %

Pris contact avec le Président de la Région : 4 = 17,39 %

Pris contact avec le Comité National Vie des Régions : 2 = 8,70%

Pris contact avec les Services généraux : 7 = 30,43 %

Pris contact avec la Comité de la Région : 1 = 4,35 %

12 - : Est-ce que ton groupe connaît votre Délégué de Région ? 137 réponses

OUI : 111 = 81,02 % NON : 26 = 18,98 %

13 - Si ton groupe connaît votre Délégué de Région, a-t-il déjà eu un contact avec lui ? 118 réponses

OUI : 106 = 89,83% NON : 12 = 10,17 %

14- Si ton groupe est rattaché à la Région, est-ce qu'il veille à ce que votre représentant de groupe ou un autre membre du groupe participe à la réunion de Région ? 128 réponses

OUI : 123 = 96,09% NON : 5 = 3,91 %

15 - Quelle réponse donnerais-tu à la question « A quoi sert la Région ? 119 réponses

Synthèse :

La Région sert à faire le lien entre les groupes et le national : faire remonter ce qui se passe dans les groupes et diffuser les informations venant du national et du Bureau des Services Mondiaux. Permettre un échange d'expériences entre groupes, sur l'IP par exemple ou l'accueil du nouveau. Fait remonter les surplus financiers pour permettre le fonctionnement d'Al-Anon France. Echange de nouvelles des groupes et aide aux groupes en difficulté, si nécessaire, pour rester dans la philosophie Al-Anon : informer et soutenir. Certains membres ne savent pas, d'autres se demandent si, compte-tenu du manque de serviteurs, on ne pourrait pas supprimer les régions. La région sert aussi à avoir un Délégué qui participe à la Conférence.

16 - Est-ce qu'une réunion spirituelle est prévue à chacune de vos réunions de Région ?

101 réponses

TOUJOURS : 63 = 62,38% DE TEMPS EN TEMPS : 15 = 15,85 % JAMAIS: 22 = 21,78 % %
NE SAIT PAS :1 = 0,99 %

17 - Si une réunion spirituelle est prévue lors de vos réunions de Région, est-ce que ta Région modère sur les Traditions et les Concepts ? 77 réponses

TOUJOURS : 44 = 57,14% DE TEMPS EN TEMPS : 26 = 32,77% JAMAIS: 6 = 7,79 % %
NE SAIT PAS :1 = 1,30 %

18 - Ta Région privilégie-t-elle d'autres thèmes que les Concepts pour ses réunions spirituelles ? 62 réponses

Synthèse :

17 « Non ». Une réponse a relevé que « Concepts et Traditions : c'est déjà pas mal ! » 10 « Oui » pour les régions où les « Thèmes sont libres mais en lien avec le service et le rétablissement. » Thèmes choisis par les représentants de groupes. Puissance supérieure, 11ème Étape. Dans certaines réunions de régions le fonctionnement des groupes prend déjà beaucoup de temps. Prière de la sérénité.

19- Est-ce que les lieux choisis pour les réunions de ta Région changent régulièrement ? 104 réponses

OUI : 43 = 41,35% NON : 44 = 42,30 %. DE TEMPS EN TEMPS :17 = 16,35 %

20 - Si non, pourquoi ? 51 réponses

Synthèse :

Plusieurs réponses évoquent les réunions en visio qui limitent les déplacements physiques et les frais. Le lieu choisi pour les réunions est central et convient à tous, ça évite de parcourir de nombreux kilomètres et réduit les frais.

21 - Est-ce que ton groupe serait prêt à participer aux réunions d'une autre Région géographiquement proche ? 97 réponses

OUI : 61= 62,89% NON : 36 = 37,11 %

22 - Est-ce que ta Région serait prête à accueillir un autre groupe n'ayant pas de Région constituée ? 124 réponses

OUI : 71= 57,26 % NE SAIT PAS : 53 = 42,74 %

23- Est-ce que le fait que la réunion de Région est ouverte à tous les membres Al-Anon est régulièrement rappelé dans ton groupe ? 130 réponses

OUI : 119 = 91,54 % NON : 11 = 8,46 % %

24 - Comment est-ce que je participe aux besoins de la Région ? 102 réponses

Synthèse :

En prenant du service : dans le groupe et à la région. En transmettant les informations de la région à mon groupe et en proposant à des amis de m'accompagner à la réunion de région. En participant régulièrement aux réunions de région. En participant au chapeau. En répondant aux questionnaires. En participant à des IP.

25- Quel sont les freins ou les peurs qui m'empêchent de m'engager ? 72 réponses

Synthèse :

Manque de disponibilité. Aucun, mais je suis pour la rotation des services. Trop jeune dans le service. Je suis AA et Al-Anon et je ne me sens pas toujours légitime en Al-Anon au regard des autres. Peur de ne pas être à l'aise avec l'informatique. Je ne me sens pas compétente. Je ne parle pas bien le français. Trop de kilomètres à faire. Mon âge.

26- Comment entretenir des liens et de la communication entre la Région et les groupes ? 100 réponses

Synthèse :

Réunions de régions régulières. Réunions de partage entre groupes. Délégué de région qui visite les groupes. Participer à des événements en commun, comme les conventions régionales AA. Communiquer les informations aux représentants de groupes qui les transmettent. Assister à des réunions spirituelles communes à plusieurs groupes, aux anniversaires de groupes, aux conventions régionales et aux congrès Al-Anon. Faire des IP. Organiser des événements locaux festifs pour que les gens se connaissent. Peut-être faire passer par les RG une notice explicative sur le travail et les services pour la région.

27- Pourquoi est-ce que la Région est un rouage important du mouvement Al-Anon ? 107 réponses

Synthèse :

La région est un lien entre les groupes et le national, elle nous représente, elle assure la transmission des informations. Elle permet de bénéficier de l'expérience des autres groupes et garantit le bon fonctionnement des groupes en assurant un soutien à ceux qui ont des difficultés. Elle permet d'élargir la connaissance du mouvement Al-Anon et de la transmettre. C'est un maillon de la pyramide inversée. Le délégué à la Conférence porte la voix de tous les groupes et participe à une « Conscience nationale ». Avec tant de groupes qui ne sont plus représentés à la Conférence, le 1^{er} Concept et la 1^{ère} Tradition se vident de leur sens. Le « Est-ce si important ? Seulement si la pyramide est inversée pour respecter l'esprit Al-Anon. Cela permet de rester en contact avec les Traditions et les Concepts.

28- Que proposerais-tu à une Région qui a des groupes non-rattachés pour mieux les intégrer ? 84 réponses

Synthèse :

Les inviter à des réunions d'autres groupes, à une réunion de région. Leur proposer une modération et prendre une modération dans leur groupe. Leur expliquer les avantages d'appartenir à une région. Inviter ces groupes à une conscience de région et voir qui vient. Comprendre pourquoi ils ne sont pas rattachés. 4^{ème} Concept et 1^{ère} Tradition. Expression de la fraternité Al-Anon.

29- Comment ton groupe pourrait-il mieux contribuer à la vie de sa Région ? 78 réponses

Synthèse :

En participant aux réunions et événements organisés par d'autres groupes. Motiver les membres récents à aller en réunion de région. Proposer une réunion de région dans notre groupe. Inviter le délégué de région à une réunion de groupe. Participer au congrès 2027.

30- Ton groupe connaît-il le Comité Vie des Régions ? 117 réponses

OUI : 64 = 54,70 % NON : 53 = 45,30 %

31 - Que suggèrerais-tu pour mieux appréhender l'organisation d'Al-Anon et mieux en comprendre le fonctionnement ? 108 réponses

Synthèse :

S'abonner à La Chaîne et lire les pages services. Une brochure gratuite adressée par mail présentant les différents services en Al-Anon. Multiplier les actions de 5^{ème} et 11^{ème} Traditions afin de mieux incarner le fait qu'Al-Anon est anonyme mais pas invisible. Utiliser la dénomination correcte : Groupes familiaux Al-Anon/Alateen. Des webinaires d'information à organiser une fois par an. C'est le rôle du RG de faire régulièrement un focus sur la structure régionale et nationale. Organiser des réunions spécifiques sur le fonctionnement. Dire « Merci pour ton service ! ». Suggérer aux membres de lire le cahier « Atteindre la liberté personnelle ». Aller à la Conférence. Le Manuel de Services est un outil important du rétablissement. Supprimer les régions et conseiller à chaque groupe de se jumeler avec un autre groupe. Etudier le livre « Les Groupes Familiaux Al-Anon, comment vivre avec un malade alcoolique », chapitres X ; XII, XII, XIV. Mettre un forum de questions-réponses sur le site Internet.

DEROULEMENT DES ATELIERS

Atelier 1 : Résolution de conflits

Pour cet atelier, le CA vous propose de faire un peu de théâtre.

Chacun des groupes de cet atelier choisira une situation de conflit et la jouera en essayant d'utiliser les outils du programme mis à disposition pour trouver des solutions.

Le CA donne l'exemple avec une première mise en scène.

Chaque groupe réfléchit à la situation de conflit qu'il souhaite travailler et la joue ensuite devant la Conférence.

Atelier 2 : Comment intégrer l'ensemble des groupes en Région et à la Conférence

Compte tenu de la richesse des réponses au questionnaire pour préparer ce 2^{ème} atelier et du travail mené tout au long de l'année par le Comité Vie des Régions, cet atelier sera animé par des membres du Comité Vie des régions.

L'objectif est de recenser des bonnes pratiques pour mieux intégrer l'ensemble des groupes, avant de rédiger une synthèse que les délégués pourront présenter à leur Région.

APPEL A SERVITEURS

Depuis 2018 tous les services sont assurés par des membres Al-Anon. Les serviteurs à tous les niveaux sont indispensables pour assurer le fonctionnement de notre association. Sont présentés ici les Comités pour lesquels il y a un manque criant de serviteurs, mais tous les comités ont besoin de nouveaux membres pour assurer une bonne transmission des services.

Comité de la Conférence

Cette année, nous n'avions pas de Comité de la Conférence constitué. De ce fait, le travail d'organisation de la Conférence a été pris en charge par le CA.

Pour l'an prochain, il serait souhaitable qu'un comité de la Conférence fonctionne.

L'activité du Comité est présentée de manière synthétique en annexe : ANNEXE 1

En dehors de la préparation du matériel et des documents à apporter au CISP où a lieu la Conférence, la plupart des tâches peuvent s'exercer à distance.

- Gestion du planning de la Conférence dans un fichier Excel, mis à jour pour chaque réunion du CA. Le planning est copié d'une année sur l'autre et adapté pour l'année en cours, il n'y a donc pas à redéfinir les tâches. La personne qui gère le planning suit les différents travaux et alerte en cas de dérive
- Préparation du contenu du questionnaire, validation par le Comité des Politiques. Mise en forme du questionnaire papier et du questionnaire électronique dans Google Forms. Compte-rendu des retours dans le dossier de la Conférence
- Préparation des ateliers
- Rédaction du fil rouge de la Conférence, reporté dans l'ordre du jour du Dossier des Participants. Le fil rouge sert aux modérateurs (gardien de temps) de la Conférence et aux différents intervenants.
- Dossier des Participants à la Conférence : rédaction des chapitres par le CA, le CdP, les délégués internationaux, le Comité de la Conférence. Compilation et mise en forme par 1 membre du comité de la Conférence. Relecture par le CA.
- Dossier de l'AG : rapport moral de la Présidente, bilan comptable et rapports financiers de la Trésorière, comptes rendus d'activité des Comités. Compilation et mise en forme par 1 membre du Comité
- Gestion des inscriptions à la Conférence et à l'AG. Enregistrement dans un fichier Excel qui permet de produire avec une saisie unique des données : la liste des participants, le courrier avec les adresses pour l'envoi des dossiers aux participants (publipostage), les badges et les feuilles d'émargement pour le jour de la Conférence
- Envoi des documents par mail
- Commande d'impression et envoi par courrier postal des dossiers et comptes rendus (SG)
- Préparation à Versailles pour la Conférence : impressions des documents, matériel, fournitures, littérature, transport au CISP et retour (2 serviteurs)
- Rédaction des comptes rendus
- Serviteurs pour le jour de la Conférence : 2 secrétaires, 1 animateur, 1 gardien du temps

- Serviteurs de l'AG : 2 secrétaires, 1 gardien du temps

Les services peuvent être partagés, à plusieurs c'est mieux, par exemple : 1 personne qui s'occupe uniquement d'enregistrer les inscriptions dans le fichier des participants (février/mars), 1 de la mise en forme du questionnaire papier (novembre/décembre), 1 de la mise en forme du questionnaire électronique dans Google Forms (décembre), 1 ou 2 de la préparation des ateliers...

Responsable des Services Généraux

Introduction - Services à distance - Services à Versailles

Le Responsable des Services Généraux coordonne le travail de tous les serviteurs des services généraux. Ce poste est important pour le bon fonctionnement d'Al-Anon. Une candidature venant de la région parisienne faciliterait les contacts dans nos locaux à Versailles.

Les Services Généraux fonctionnent actuellement avec 8 personnes. Quelques aides ponctuelles viennent parfois en renfort.

Certains services ne peuvent se faire que dans les locaux de Versailles, 25 rue du Maréchal Joffre, d'autres peuvent se faire à distance avec un accès internet à partir d'un ordinateur ou éventuellement d'un téléphone mobile.

De nombreux services peuvent se faire à distance. Les tâches ont été découpées de manière à ne pas trop peser sur les mêmes personnes.

Certains services demandent plus de compétences techniques : administrateur du Cloud, administrateur Orange, expert Excel.

Des guides détaillés, le parrainage de service, l'accompagnement tout au long de son service devraient rassurer les membres intéressés et encore hésitants.

Le service est aussi l'occasion d'acquérir de nouvelles compétences, de prendre de l'assurance, c'est une source d'enrichissement personnel qui favorise le rétablissement.

Voir en **ANNEXE 2** l'organigramme des SG et la liste détaillée des services qui ont besoin de serviteurs.

Que se passe-t-il aux Services Généraux à Versailles ?

Le Centre Ozanam (AFIF) nous loue les bureaux, nous pouvons aussi réserver des salles, pour l'assemblée de la Région Ile de France, ou pour des événements exceptionnels comme en 2022 pour recevoir la délégation des Services Mondiaux.

Nos locaux sont composés de 3 bureaux qui communiquent, 1 pour la littérature, 1 pour le secrétariat, 1 salle de réunion où se retrouvent les membres du Conseil d'Administration tous les 3 mois du vendredi midi au dimanche midi.

Les Groupes des environs peuvent récupérer leurs commandes de littérature sur place, ce qui soulage les serviteurs. En effet depuis la mise en service de la nouvelle boutique et l'augmentation des commandes individuelles dues à la multiplication des groupes à distance, la charge de travail a augmenté pour nos serviteurs du Comité Littérature.

PRESENTATION CANDIDATURE AU CA

Le CA est très heureux d'avoir reçu une candidature au CA. Si ce candidat - qui se présente aujourd'hui devant la Conférence - est élu lors de l'AG du 9 mai, Al-Anon France pourra poursuivre sa tâche puisque nos statuts prévoient un minimum de quatre membres au CA.

ROLE DU COMITE DES POLITIQUES

Présentation par sa présidente du rôle du Comité des Politiques (voir Annexe3).

ACTIVITES D'AL-ANON FRANCE A L'INTERNATIONAL

Délégués Internationaux

La Conférence a voté en 2014 et 2015 la participation de 2 Délégués aux réunions internationales (en plus court : Délégués Internationaux) pour participer, à la RISGA (Réunion Internationale des Services Généraux Al-Anon, en anglais IAGSM, International Al-Anon General Service Meeting), qui se tient les années paires et à la Réunion de la Zone Europe (European Zonal Meeting, EZM) les années impaires.

Chaque Délégué International est élu pour 4 ans et les mandats des 2 Délégués sont décalés de 2 ans, ce qui permet un parrainage de service : à chaque réunion internationale participent un Délégué expérimenté et un nouveau Délégué.

En 2025, il n'y a pas eu de candidat au service de Délégué International. Guy a donc assisté seul à l'EZM 2025. Mi-2025, Geneviève (Présidente du Comité Alateen) a exprimé le souhait de devenir Délégué Internationale. Pour qu'elle puisse prendre connaissance des activités à l'international, elle a assisté en observatrice à des réunions internationales en ligne en 2025.

Activités Internationales

En 2025, Al-Anon France a participé aux activités internationales suivantes :

- EZM 2025, réunion de la Zone Europe
- RISGA intermédiaires, vidéos rassemblant les Délégués à la RISGA, entre les RISGA 2024 et 2026
- Global Gatherings, Réunions Mondiales en visio sur un thème donné
- Regular Structure Meetings, réunions ordinaires de Structure, entre le BSM (Bureau des Services Mondiaux) et Al-Anon France
- Traduction de l'ouvrage *De la survie au rétablissement*

L'EZM 2025

L'EZM (European Zonal Meeting, Réunion de la Zone Europe) 2025 a réuni en octobre 2025 à Naples (Italie) les Délégués Internationaux de 17 Structures européennes : Autriche, Bulgarie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Royaume Uni & Irlande, Russie, Slovaquie, Suisse francophone et italophone, Suisse germanophone, Ukraine. Etaient également présentes comme invitées des Etats-Unis & Canada : Kathi, présidente du Conseil d'Administration, et Vali, Directrice du Bureau des Services Mondiaux (BSM).

Présentation des Structures

Après la Prière de la Sérénité, chaque Structure se présente, ce qui révèle la diversité des Structures en Europe : 900 groupes au Royaume Uni & Irlande, 12 en Lettonie. Dans beaucoup de Structures, le nombre de groupes a décru, mais les groupes en ligne (typiquement 10 à 20 % des groupes) attirent un nombre croissant de jeunes. Dans beaucoup de Structures, la plupart des groupes parle une langue principale et quelques groupes parlent une autre langue.

Des groupes Alateen existent dans la plupart des Structures, mais sont relativement peu nombreux, leur nombre va d'un seul groupe à environ 5 % des groupes AI-Anon.

Quelques Structures évoquent leur présence sur les réseaux sociaux : Autriche (Instagram, voir Session 2), Bulgarie (Facebook, Instagram), Finlande, Lituanie (Facebook, voir Session 4), Suisse francophone (Facebook, Instagram), Ukraine (Facebook, Instagram).

Suites de la RISGA 2024 (BSM)

En 2024, le BSM n'a reçu qu'un faible nombre d'inscriptions à la RISGA, principalement pour des raisons de finances. Le BSM a alors organisé la RISGA 2024 sous forme hybride pour traiter la question « La RISGA répond-elle toujours aux besoins des Structures ? ».

Un recueil des souhaits des participants a révélé 7 points d'intérêt.

Le 1er est la création d'un groupe de réflexion (Thought Force) pour définir de nouvelles solutions de financement à présenter à la RISGA 2026. Le BSM a lancé une invitation de participation à ce groupe de réflexion (Guy s'est porté candidat). A l'EZM, Vali dit que le BSM a sélectionné 5 Délégués Internationaux en plus de participants du BSM, et que le BSM devait les en avvertir dans la semaine qui suivait (octobre 2025). A ce jour (mi-février 2026) le groupe de réflexion ne semble pas avoir été activé : Guy n'a pas reçu d'invitation par le BSM et aucun participant à l'EZM n'a d'information sur ce groupe de réflexion.

Le 2^{ème} point issu de la RISGA est « Ré-imaginer l'objectif de la RISGA pour en faire un organe de décision sur les sujets qui concernent les Structures internationales ». Vali dit que cette question sera abordée à la RISGA 2026 et pas avant parce qu'il était convenu de ne faire que 2 RISGA intermédiaires après 2024.

Le 3^{ème} point apparu lors de la RISGA 2024 concerne l'implication des Délégués Internationaux dans la définition de l'ordre du jour de la RISGA, aujourd'hui défini uniquement par le BSM. Un Groupe de Travail (Task Force) composé de 4 Délégués Internationaux et 3 membres du BSM est en cours de constitution et devra rendre ses conclusions à la RISGA 2026.

Suites de la Conférence de Service Mondiale (BSM)

Stratégie mondiale pour les Documents Approuvés par la Conférence

Le BSM est en train d'évaluer de nouvelles modalités d'échanges entre Structures concernant la Documentation Approuvée par la Conférence (DAC). Vali expose les scénarios 2 et 3.

Scénario 2

Une Structure vendeuse de DAC vend à prix coûtant à une Structure acheteuse, qui règle aussi les frais de transport et de douane. Pour ce faire, les 2 Structures et le BSM devront signer un formulaire destiné à protéger le copyright au niveau mondial.

Ceci permettra par exemple aux pays francophones d'acheter des ouvrages imprimés par la France avec l'accord du BSM, ou bien à la France d'acheter à la Grande Bretagne, l'Espagne ou la Pologne des ouvrages en anglais, espagnol ou polonais.

Scénario 3

Une Structure qui a traduit un ouvrage dans sa langue pourra céder les droits de reproduction à une autre Structure. Exemple : ouvrage traduit en allemand par l'Allemagne et imprimé en Autriche. La Structure qui a traduit transfère au BSM la version électronique de sa traduction. Le BSM l'enregistre de façon sécurisée puis donne un lien vers ce document à la Structure demandeuse.

Ce scénario est moins avancé que le précédent. Vali insiste sur l'importance de l'enregistrement sécurisé pour garantir le maintien des droits d'auteur, enregistrement sécurisé que peu de structures pourraient s'offrir.

A la question « comment envoyer un document à un imprimeur ? », le BSM conseille d'abord d'être sûr de la personne à qui on l'envoie et ensuite de transmettre un lien de durée limitée vers le document plutôt que le document lui-même.

Stratégie mondiale pour les livres électroniques « e-books »

Le BSM a lancé un projet pilote de publication de livre de la DAC sous forme électronique par PublishDrive, qui assure l'accès de l'ouvrage sur différentes plateformes. Le BSM paie PublishDrive pour ce service et reçoit en retour le montant des achats diminué de la redevance à PublishDrive. Lorsqu'un ouvrage électronique est acheté dans un pays, le BSM reverse le montant de la vente à ce pays, quelle que soit la langue de l'ouvrage.

L'ouvrage concerné dans le projet pilote est « L'intimité dans les relations avec l'alcoolique », en anglais, espagnol et français. Pendant la phase pilote, qui dure jusque novembre 2025, le BSM évalue les facilités d'accès aux documents et l'efficacité des paiements. Pour l'instant il y a peu de ventes de livres électroniques, et ces ventes ne semblent pas impacter les ventes de livres imprimés.

Le BSM signale aux Structures qui voudraient proposer des ouvrages électroniques dans leur langue que ça demande beaucoup de savoir-faire et d'expérience, y compris un contrat de 45 pages. C'est bien plus que simplement transformer un pdf en e-book.

Groupes Alateen à distance

Depuis plusieurs années, le BSM travaille au Plan d'Implémentation des Réunions Alateen à Distance (EAVIP, Electronic Alateen Virtual Implementation Plan), qui définit des exigences minimales de sécurité et de comportement Alateen, pour la Structure Etats-Unis & Canada et pour toutes les autres Structures : « Global EASM » (Global Electronic Alateen Safety Minimums). L'objectif est la Conférence Mondiale (Etats-Unis & Canada) d'avril 2026.

En principe, il ne devrait pas y avoir de groupe Alateen à distance aujourd'hui, tant que les modalités de fonctionnement et d'approbation ne sont pas définies et approuvées par la Conférence Mondiale. Mais Vali convient qu'il faut être flexible et que les groupes Alateen créés temporairement pendant la pandémie de Covid peuvent continuer.

Session 1 (Finlande) : Al-Anon est un programme basé sur l'attrait. Comment alimenter l'écoute, la compréhension et un langage commun dans les réunions Al-Anon ? (16)

L'exposé et les échanges portent en particulier sur la méthode utilisée pour résoudre les conflits, sur l'importance des Etapes, Traditions et Concepts, sur l'intérêt de pouvoir reporter une décision et sur la méthode de décision basée sur la connaissance (KBDM, Knowledge Based Decision Making).

Session 2 (Autriche) : Unité d'action et service dans les groupes à distance (16)

La Déléguée autrichienne présente sa Structure, en particulier le fonctionnement des 9 groupes à distance (sur un total de 90 groupes).

Les services des groupes à distance sont : Hôte technique, Président, Représentant de groupe, Trésorier, Gardien du temps spirituel, Accueil, Responsable sécurité (technique), Recherche de modérateur. Les services peuvent être partagés à plusieurs. Les Délégués regrettent l'absence de service du genre mettre les chaises ou préparer le café, qui sont une bonne opportunité dans les groupes « physiques » pour amorcer un échange.

Les groupes ont leur outil d'échange, Signal, WhatsApp ou les deux.

L'Autriche utilise Instagram (alanon_at) depuis 2024 pour l'Information Publique et pour diffuser de l'information.

Pour la 7^{ème} Tradition, les groupes en ligne utilisent Paypal ou des comptes bancaires personnels (qui demandent le nom complet du trésorier, typiquement pour 3 ans). Pour les réunions en ligne, les dons peuvent être à chaque réunion ou de façon mensuelle ou annuelle, ou encore en donnant davantage à la prochaine participation à un groupe face à face.

Pour gérer les obstacles et les nouvelles opportunités, une dizaine d'icônes sont présentées, par exemple « Fermer le tchat pendant les partages ». Ceci évite les distractions pendant la réunion spirituelle, et le tchat est ré-ouvert ensuite pour permettre des échanges entre participants.

L'Autriche propose une réunion Alateen en ligne, réunion « pilote » 2 fois par mois. Un groupe de travail réfléchit à la façon de faire connaître Alateen.

La Déléguée autrichienne évoque les 3 Zones Electroniques Mondiales (Global Electronic Areas, GEA) définies en 2022 : Etats Unis & Canada, Europe, Reste du Monde. Elles font partie de la Conférence de Service Mondiale (c'est-à-dire la Structure Etats-Unis & Canada), donc en dehors de la RISGA (Réunion des Services Généraux Al-Anon, en anglais IAGSM) et indépendantes de l'EZM (European Zonal Meeting, Réunion de la Zone Europe).

Session 3 (Islande et Russie) : L'unité d'Al-Anon, recherche de bien-être commun

Les Déléguées d'Islande et de Russie présentent ce thème spirituel « comme en réunion », et les participants ajoutent leur point de vue personnel.

Pour tous l'unité est essentielle, et pas toujours facile à établir, car elle demande à chacun d'être capable d'écouter les autres et d'accepter le point de vue de la majorité, même quand il diffère du sien propre.

Rapport du Bureau des Services Mondiaux à l'EZM

Investir dans les bénévoles du BSM

Le Bureau des Services Mondiaux (BSM) a rédigé un *Guide des Ressources-Clés des Bénévoles du BSM*, destiné aux bénévoles des Comités et aux 19 membres du Conseil d'Administration (CA) des Etats-Unis & Canada. Ce guide inclut le *Manuel de Gouvernance du Conseil d'Administration* qui décrit ce que le CA doit faire, un *Manuel du Bénévole du BSM* qui décrit comment le BSM fonctionne, et les *Règles du BSM* qui en précisent les responsabilités légales.

Il y a des formations pour les membres du CA, chaque membre du CA a un parrain ou une marraine de service qui dispose d'une fiche de conseil pour son parrainage de service, et le président du CA a un entretien personnel avec chaque membre du CA deux fois par an.

Le Comité des Politiques étudie un Concept chaque trimestre, et des réunions Al-Anon sont tenues lors de chaque « semaine du CA », pour renforcer la base spirituelle dans la tenue des objectifs.

La croissance des futurs leaders : la transmission

Le plan « Faire croître les futurs leaders : transmettre » est la stratégie d'investissement dans les bénévoles. Il répond aux questions posées sur le manque de serviteurs non seulement par les Délégués à l'EZM mais du monde entier.

L'objet est de renforcer le leadership dans le service et la connaissance des politiques à l'aide de formations et de cahiers d'exercices, et de transfert de connaissances entre générations successives de serviteurs (projet « Passing it on », « Je le transmets »).

Tous ces outils peuvent être demandés et utilisés par les Structures qui le désirent. Il suffit de les demander à international@al-anon.org.

Mises à jour issues de la Conférence de Service Mondiale de 2025

Aux Etats-Unis & Canada, depuis 3 ans la Conférence dure 4 jours et c'est reconnu comme un échec. A partir de 2026 elle va de nouveau durer 5 jours (en semaine) pour donner plus de temps aux discussions et aux partages spirituels.

Le manque de candidats au CA dans les régions (12)

Aux Etats-Unis & Canada, il devrait y avoir 9 administrateurs désignés par les Régions, et il n'y en a plus que 4, bientôt seulement 2. Après analyse, il est apparu que la raison principale est un manque d'information des Régions sur le processus de sélection dans leur Région. Le CA en a parlé avec les Régions, et a expliqué le processus de candidature. Maintenant toutes les Régions ont proposé 1 ou plusieurs candidats.

Politique et mise en œuvre du choix des noms de groupe (12)

Une discussion a eu lieu à la Conférence Mondiale 2025 sur le choix des noms de groupe. Une « politique » avait été proposée, demandant à ne plus utiliser de nom de groupe comportant un « identifiant » qui restreint l'accès du groupe à une certaine catégorie de personnes. Des questions ont été soulevées, liées non pas au principe de cette politique mais à sa mise en œuvre. Des échanges avec les groupes ont été organisés dans les Zones (Etats-Unis & Canada), qui sont plus proches des groupes que le BSM. La question centrale est l'objectif, l'accueil, et ce que signifie « accueil » à la lumière du but premier d'Al-Anon, être ouvert à tous.

En résumé, les affiliations extérieures ne sont pas admises dans les noms de groupe et chaque groupe doit accueillir tout nouveau membre.

En commentaire lors de l'EZM, les amies du BSM disent que cette politique s'applique à tous. Elle ne dit pas qu'on ne doit pas utiliser d'« identifiant » mais qu'on doit accueillir tout le monde. Le but ultime est que tous les groupes restent inclusifs et en accord avec les principes spirituels Al-Anon. Par exemple, des groupes peuvent indiquer dans leur nom ou dans les précisions données sur le site internet « pour enfants d'alcooliques », « pour personnes de couleur » ou « pour LGBT+ » pourvu qu'ils accueillent tout le monde.

Evolution de la politique de « services locaux »

La question « Qui peut dissoudre un groupe ? » est posée depuis plusieurs années. La base de réflexion est l'autonomie des groupes : c'est le groupe lui-même qui devrait décider de son maintien ou sa dissolution. Cependant, lorsqu'un groupe ne pratique pas les principes Al-Anon, c'est à la Région (des Etats-Unis & Canada) de décider ou non de le maintenir dans sa liste de groupes affichée sur le site web du BSM. Dans ce but, chaque Région (des Etats-Unis & Canada) doit avoir défini sa politique de publication de liste de groupes.

Aux Etats-Unis & Canada, il y a plus 10 000 groupes. Demander aux Régions de gérer cette question permet d'être plus proche des groupes et d'inciter à un dialogue avec les groupes. Le BSM ne supprime un groupe de sa liste qu'après avoir vérifié que tout a été fait par la Région pour résoudre le problème. Ce n'est arrivé que pour 2 groupes et dans les deux cas les Régions ont effectivement été « diligentes et compréhensives ».

Nouvelles du BSM

Le BSM a révisé son **budget**, de bénéficiaire à déficitaire, pour 3 raisons :

- Les bénéfices de littérature (50 % du budget) sont plus faibles que prévu. Les ventes de *Un peu de temps pour moi*, sont en décroissance, ce qui est habituel quelques temps après l'introduction d'un nouvel ouvrage. *Le rétablissement dans nos relations avec les alcooliques* (FP-95) est nouveau et se vend bien, mais c'est un petit ouvrage pas cher.
- Réduction des contributions (50 % du budget), mi-2025. Le BSM n'a pas fait d'appel aux dons, parce que sa situation financière est correcte malgré cette réduction.
- Les legs sont en augmentation mais ils sont comptés à part.

Le BSM remercie les 4 Structures (dont la France) qui ont participé à **l'enquête mondiale** sur les membres Al-Anon (site mondial, rubrique information publique). Des Structures qui n'ont pas répondu demandent quel est le but de cette enquête. Elle vise à fournir des données statistiques aux professionnels pour leur montrer que le programme Al-Anon est sans danger et qu'il est efficace.

Le **nombre total de groupes** est d'environ 10 500 aux Etats-Unis & Canada et 9 500 pour le reste du monde.

Le BSM invite toutes les Structures à participer au **75^{ème} anniversaire d'Al-Anon** à Virginia Beach, et à le célébrer.

Session 4 (Italie) : Comment développer la responsabilité d'Al-Anon envers Alateen, qui est notre futur ? (

Alateen a été créé aux Etats-Unis & Canada en 1957, en Italie en 1984.

Il y a à présent 15 groupes Alateen en Italie. Un membre Alateen est toujours invité à la Conférence nationale d'Italie, et un atelier y a étudié comment promouvoir les groupes Alateen :

- Inciter les AA à encourager leurs enfants à participer à un groupe Alateen
- Parler régulièrement des groupes Alateen
- Quand on participe à un autre groupe, y aller avec un Alateen ou un guide Alateen
- Réunions d'information et échanges en ligne au sujet d'Alateen pour les Al-Anon et les AA

Le Délégué de Lituanie dit qu'il n'y a qu'un groupe Alateen en Lituanie (3 millions d'habitants) et que la communication sur Facebook ne semble pas les attirer.

Prochaine réunion EZM

Le thème choisi pour la prochaine EZM, en 2027, est : « Le rétablissement par le service ». Le pays d'accueil sera le Danemark.

L'EZM se termine par les remerciements des participants envers l'Italie et le BSM, et par les souhaits de bonne prochaine EZM au Danemark.

RISGA intermédiaires

4 février 2025, Participation de Délégués Internationaux à l'ordre du jour de la RISGA

Parmi les points d'intérêt de la RISGA 2024, le 3^{ème} point porte sur la participation de Délégués Internationaux à l'ordre du jour de la RISGA, sachant que jusqu'à présent l'ordre du jour de la RISGA est défini par le BSM. Deux sujets de discussion sont proposés par le BSM.

- Comment les Délégués de la RISGA pourraient-ils contribuer à l'ordre du jour ? Les Délégués partagent leur expérience de définition d'ordre du jour de l'EZM et de leur Conférence : collecte d'idées pendant la réunion précédente, idées suggérées par le Conseil d'Administration et le Comité d'organisation, réunions trimestrielles qui font apparaître des sujets d'intérêt.
- Quelles idées auriez-vous pour que l'ensemble des Délégués à la RISGA expriment leur avis sur des sujets potentiels ? Les Délégués partagent leur expérience, également basée sur l'EZM et leur Conférence.

En conclusion, un vote aboutit à la création d'un Groupe de Réflexion pour traiter ce sujet. Par la suite, le BSM a conclu que ce sujet méritait plutôt un Groupe de Travail qu'un Groupe de Réflexion, parce que la question porte sur la façon de faire plutôt que sur la recherche d'idées. Fin 2025, le Groupe de Travail en question est en cours de création.

19 février 2025, Processus de candidature pour la RISGA 2026

Le BSM présente le processus de candidature pour accueillir la RISGA puis demande aux participants de faire part de leur expérience lors de la précédente RISGA.

Après application de ce processus dans les mois qui ont suivi, c'est la Slovénie qui a été choisie pour accueillir la RISGA 2026.

Les Global Gatherings

Les Global Gatherings (Rencontres Mondiales) sont des réunions en visio où peuvent participer des Délégués Internationaux du monde entier. Il y a en général une bonne centaine de participants. Un thème est d'abord présenté puis les participants peuvent témoigner ou poser des questions.

27 mars 2025, Ressources et outils de service AI-Anon

Le *Manuel de Service* est le document de référence pour le service. Il est accessible en lecture sur le site AI-Anon mondial

Le BSM présente le *Kit d'Information Publique pour les professionnels – Alateen*, destiné par exemple aux éducateurs ou aux enseignants. Cet ensemble de documents contient entre autres une « Lettre aux professionnels » et un document « Ressources pour les professionnels » d'allure très attractive, avec des QR codes.

30 mai 2025, Les faits saillants de la Conférence Mondiale 2025

La Conférence de Services Mondiale (en fait Conférence des Etats-Unis & Canada) s'est tenue en avril 2025 sur le thème « S'investir mutuellement pour préserver notre héritage ». Le compte rendu est accessible sur le site mondial en anglais, espagnol et français. Ce bref paragraphe ne cite que quelques points particuliers.

- Lors des votes, une abstention est comptée comme une absence de vote, elle réduit le nombre de votants
- Les dénominations de Groupe ne devraient pas comporter d'indication « communautaire ». (voir aussi présentation de ce sujet lors de l'EZM)

- Le résultat du sondage « Membership Survey » (auquel de nombreux membres français ont répondu) est accessible à l'adresse <https://al-anon.org/pdf/2024-Membership-Survey.pdf>

31 juillet 2025, Les Douze Traditions

Cette rencontre mondiale se déroule comme une réunion spirituelle sur les Douze Traditions. Chaque Tradition est introduite par un modérateur du BSM puis des participants prennent la parole et font part de leur expérience et leur point de vue sur la Tradition.

C'est émouvant de voir les Délégués de toutes les régions du monde témoigner comme on le fait dans nos propres réunions, et relier les Traditions non seulement au fonctionnement de leur Groupe, mais aussi à leur vie personnelle.

12 décembre 2025, Les Douze Concepts

Pour la première fois, le BSM a invité des Déléguées hors Etats-Unis & Canada (Miriam, Royaume Uni & Irlande, et Agnieszka, Pologne) à préparer cette Rencontre Mondiale. Elles ont invité des Délégués hors Etats-Unis & Canada à modérer sur chacun des Douze Concepts.

Comme pour les Traditions, c'est frappant de constater l'unité d'Al-Anon sur le respect des Concepts dans le monde entier, et de voir comment les Délégués relient les Concepts non seulement à la vie de leur Structure ou de leur Groupe, mais aussi à leur vie personnelle.

Regular Structure Meetings, Podcasts et vidéos sur les réseaux sociaux

Les Regular Structure Meetings (Réunions de Structure Ordinaires) sont des réunions en visio entre le BSM et une Structure. N'ayant pas de sujet particulier nécessitant d'en parler avec le BSM, Al-Anon France avait arrêté ce type de réunion.

Fin 2025, le CNIP a souhaité interroger le BSM sur les réseaux sociaux. L'échange s'est fait dans le cadre de Regular Structure Meeting.

4 décembre 2025

Le CNIP souhaite diffuser des podcasts et des vidéos sur les réseaux sociaux et aimerait que le BSM fasse part de son expérience sur les réseaux sociaux.

Frédérique (CNIP) présente des planches PowerPoint et des exemples de brèves vidéos. Le BSM trouve ces vidéos très intéressantes et nous encourage à continuer. A la question « comment diffuser ce genre de vidéo sur les réseaux sociaux ? », le BSM nous propose d'utiliser Instagram. Une condition est de respecter l'anonymat.

Frédérique demande si le BSM accepterait de mettre, avec ses documents propres, les documents préparés par le CNIP. La réponse est que le BSM ne met sur les réseaux sociaux que ses documents.

Frédérique introduit le 2ème sujet : les podcasts. Le BSM est prêt à nous aider dans notre projet, il nous propose une deuxième réunion-vidéo dédiée à cette question.

21 janvier 2026

Le CNIP a préparé un exemple de podcast : interview de 20 minutes de membre Al-Anon.

Le BSM (Scot) dit que le BSM a en charge l'information publique internationale et l'information publique Etats-Unis & Canada. Dans ce but, le BSM publie sur les réseaux sociaux à couverture mondiale comme Deezer ou Spotify.

En application du 10^{ème} Concept (responsabilité soigneusement définie), les Structures ne doivent donc pas publier sur les réseaux à couverture mondiale.

Sur ces réseaux, le BSM ne publie pas de communication destinée à orienter vers une Structure particulière autre que Etats-Unis & Canada, à charge de chaque Structure d'effectuer l'information publique sur des supports qui ciblent son pays.

Traduction de *De la survie au rétablissement*

Depuis plusieurs années, la France demandait au BSM (Bureau des Services Mondiaux) quand ils pourraient de nouveau livrer *De la survie au rétablissement*, en rupture de stock. Le 24 juillet 2024, le BSM a expliqué qu'une nouvelle version existait en anglais, que le BSM n'avait plus les moyens de la traduire en français et demandait si la France accepterait de le faire.

Le CA a donné son accord et un Comité de Traduction s'est constitué : Rayanne et Guy, Délégués Internationaux, et Hélène, secrétaire de la Conférence 2025, bilingue anglais-français. Après plusieurs échanges par e-mail et vidéo, le BSM a envoyé un document juridique que la Présidente du CA et les membres du Comité de Traduction ont signé et renvoyé. Le 3 juin 2025, le BSM a envoyé les liens vers les différentes versions de *De la survie au rétablissement* (nouvelle version en anglais, ancienne version en français et en anglais), et un guide de référence pour les traducteurs.

Le Comité de Traduction a alors entrepris la traduction, section par section, en 2 étapes :

- chaque traducteur propose ses modifications par rapport à la version précédente, en mode suivi de modifications ou sous forme de remarques
- lors d'une revue en visio les 3 traducteurs se mettent d'accord sur les modifications à conserver.

Fin 2025, les traducteurs ont traduit tout le document et ont revu les deux tiers du document. Le BSM a alors annoncé qu'ils allaient relire en détail la première section et transmettre des consignes à appliquer dans le reste du document. Au moment de la rédaction du présent document, le Comité de Traduction vient de recevoir ces remarques.

QUESTIONS DIVERSES

HISTORIQUE DES THEMES ET ATELIERS

2025 : L'ATTRAIT EN ACTION

- Accueil du nouveau dans le respect des Traditions
- Comment améliorer encore la transmission des informations auprès des amis et des groupes

2024 : LA GRATITUDE A L'ŒUVRE : PARTICIPER, APPARTENIR ET TRASMETTRE LE MESSAGE

- Participation et coopération : comment travailler avec les professionnels
- Le rétablissement en action : parrainage en information publique

2023 : ALLIES NATURELS , AA, SANTE, JUSTICE – TRASMETTRE LE MESSAGE

2022 : 60 ANS D'AL-ANON/ALATEEN en France, PREPARER L'AVENIR

- L'Avenir de nos Régions
- Information Publique Nationale »

2021 : LE SERVICE, UN OUTIL DE RETABLISSEMENT

Thème général: faut-il réorganiser nos Régions

- Le Service par les concepts
- Le parrainage de Service

2020 : PANDEMIE COVID19, CONFERENCE ANNULEE.

2019 : LE RENOUVEAU DANS LA SIMPLICITE

- Recours aux nouvelles technologies pour l'Information Publique
- Communication interne et externe

2018 : AL-ANON UN PROGRAMME D'ACTION

- Economies et recettes : quelles actions concrètes pour la survie d'Al-Anon/Alateen

2017 : SUBVENIR ENTIÈREMENT À NOS BESOINS

- Le parrainage de service
- Subvenir entièrement à nos besoins

2016 : LES TROIS OBSTACLES AU SUCCÈS D'AL-ANON : RELIGION COMMÉRAGE DOMINATION

- L'autorité n'est pas le pouvoir
- N'ayons pas peur de la spiritualité

2015 : L'AVENIR D'AL-ANON

- La communication dans Al-Anon
- L'Attrait d'Al-Anon

2014 : L'UNITÉ ET LA PREMIÈRE TRADITION

- Manuel des services
- Les finances d'Al-Anon

2013 : ETRE SERVITEUR DE CONFIANCE

- Participation constructive
- Charte internet

2012 : 50 ANS, UNE NOUVELLE JEUNESSE

- Application des concepts
- Vie des Régions

2011 : LA SURVIE D'AL-ANON PAR L'INFORMATION PUBLIQUE DE TERRAIN

- Manuel des services français
- Anonymat et information publique

2010 : LE PROGRÈS NON LA PERFECTION

- Manuel des services français
- Parrainage de service

2009 : LE RESPECT DANS AL-ANON

- Manuel des services français
- Al-Anon et l'usage du multimédia par rapport aux réunions

2008 : L'UNITÉ DANS LA DIVERSITÉ

- Echange entre les Régions sur leur fonctionnement interne

- Accueil du nouveau venu
- Manuel des Services

**2007 : NE PAS COMPLIQUER LES CHOSES ;
PETIT A PETIT CELA SE FAIT**

- Statuts
- Prendre du service
- Information publique Alateen

2006 : SAVOIR SE REMETTRE EN QUESTION

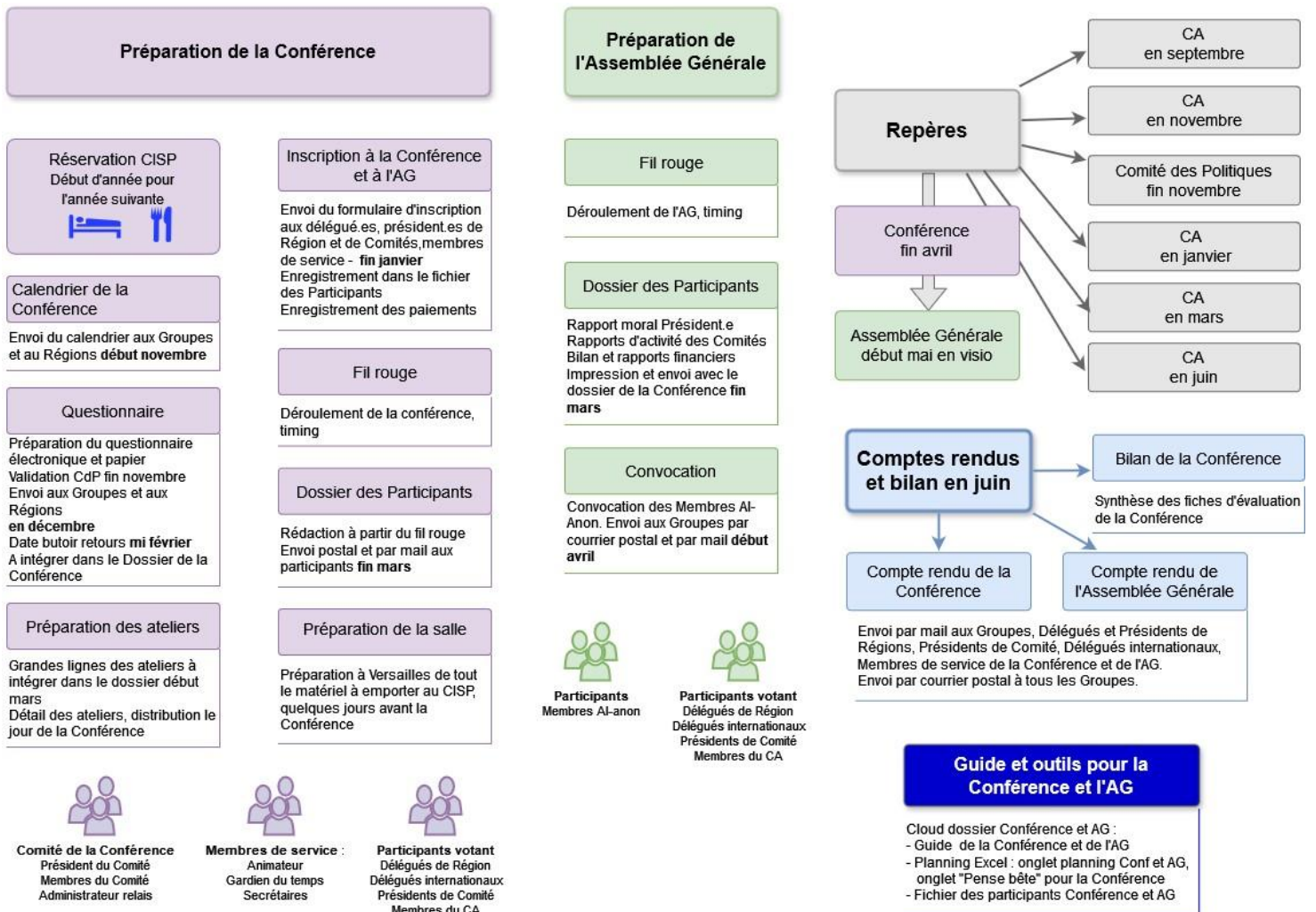
- Finances
- Information Publique
- La Chaîne et les rencontres
internationales

**2005 : OUVRIR SON ESPRIT POUR OUVRIR
SON COEUR**

INDEX DES SIGLES – EQUIVALENCE FRANÇAIS/ANGLAIS

BSM	Bureau des Services Mondiaux	WSO	World Service Office
CSM	Conférence des Services Mondiaux	WSC	World Service Conférence
CA	Conseil d'Administration	BT	Board of Trustees
DAC	Documentation Approuvée par la Conférence	CAL	Conference Approved Literature
ICC	Comité de Coordination internationale	ICC	International Coordination Committee
EZM	Réunion de la zone Europe	EZM	European Zone Meeting
RG	Représentant de Groupe	GR	Group Representative
RSI	Représentant Information Publique (Groupe)	ISR	Information Service Representative
RISG A	Réunion Internationale des Services Généraux d'AI-Anon	IAGS M	International AI-Anon General Service Meeting
SIA	Service d'Information AI-Anon	AIS	AI-Anon Information Service
SG	Services Généraux	GSO	General Service Office
Ex offici o	Membre de droit		

ANNEXE 1 : ORGANIGRAMME DE LA CONFERENCE ET DE L'AG



ANNEXE 2 : ORGANISATION DES SERVICES GENERAUX

Al-Anon/Alateen - Organisation des Services Généraux

Responsable des SG

Organise, coordonne les SG
Propose des évolutions
Rend compte au CA
Met en œuvre les décisions du CA
Supplée les administrateurs de plateformes



*Carol, Catherine,
Elisabeth, Francine,
Jimmy, Luc, Marie-Anne,
Suzanne, Yves*

Guides et procédures
1 guide par service

Administration des plateformes

Gestion à distance

Administration de la plateforme collaborative Al-Anon sur NetExplorer
Gère la relation fournisseur
Enregistrer les utilisateurs et gérer leurs droits
Former et assister les serveurs utilisateurs de la plateforme

Administration Zoom
Planifier les réunions de service en visio

Gestion à distance et à Versailles

Administration Orange
Gérer les incidents et la relation fournisseur
Gérer le service de messagerie (créations, suppressions de boîtes mail)
Réinitialiser les mots de passe en cas de perte

Gestion Administrative

Gestion à distance

Gérer les mails reçus à l'adresse officielle al-anon.alateen répondre ou faire suivre aux services concernés

Enregistrer sur NetExplorer les fichiers de compte rendu de réunion et de composition de comité envoyés par les Régions

Enregistrer les formulaires d'enregistrement pour création/modification/fermeture envoyés par les groupes
Renseigner le fichier Liste des Groupes

Mettre à jour les groupes de contacts partagés dans le carnet d'adresses Orange

Gérer le fichier des adresses des Groupes et des abonnés à la Chaîne

Gestion à Versailles

Relever le courrier
Numériser le courrier sur l'imprimante et faire suivre par mail aux services concernés
Classer le courrier papier

Assurer le suivi des retours de la Chaîne

Traiter les chèques reçus, les remettre à l'encaissement à la BNP, envoyer les relevés au trésorier

4ème Concept
La participation est la clé de l'harmonie

Service Littérature

Gestion à Versailles

Editer les commandes reçues
Emballer et peser les colis
Editer le bon Colissimo
Livrer à la Poste
Valider les commandes expédiées
Prendre en charge les retours des Congrès et Conventions

Gestion à distance

Approvisionner le stock : Commande auprès du BSM et des 2 fournisseurs en France. Suivi de la livraison

Mettre à jour le stock dans la boutique
Faire l'inventaire

Mettre à jour la liste des références et des prix

Assurer une veille documentaire sur le site du BSM

Service Intendance

Relations avec l'AFIF

Veiller à la sécurité des locaux.
Participer aux tests incendies planifiés par le centre

Communiquer les dates et horaires d'ouverture du Centre

Intendance Versailles

Impression, mise sous pli, expédition de divers documents :
La Chaîne tous les 2 mois
Calendrier de la Conférence
Dossiers de la Conférence et de l'AG
Convocation à l'AG

Entretien du matériel : PC et imprimante

Commande de fournitures

Achat de mobilier et matériel de bureau

ANNEXE 3 : ROLE DU COMITE DES POLITIQUES

Suite à la réflexion sur sa réorganisation, le Comité des politiques, lors de sa dernière réunion le 28/03/2026, a décidé d'éclairer la Conférence sur son rôle et celui de son Président. Ces rôles ont été définis sur la base du Manuel de service 2026 (cf. pages 81, 170, 208).

Les textes extraits du manuel ont été adaptés pour correspondre à l'organisation d'Al-Anon France.

Le Comité des Politiques d'Al-Anon France est composé d'un Président, des Membres du Conseil d'Administration, des Présidents des Comités et des Délégués Internationaux. Il se réunit au moins une fois tous les trois mois.

Sa fonction consiste à étudier les problèmes ou les projets portés à son attention par un Membre Al-Anon ou Alateen, quel qu'il soit. Ses énoncés de politique, basés sur nos Traditions, sont sujets à l'approbation du Conseil d'Administration et de la Conférence. Lorsqu'il s'agit de questions particulièrement délicates ou controversées, la décision peut être reportée à la prochaine Conférence.

Chaque année, le président du Comité des politiques présente à la Conférence les politiques intérimaires adoptées par le Conseil d'Administration afin qu'elles soient revues. Si l'énoncé ou le but de ces politiques doit être modifié, on le fait à la Conférence. L'adoption ou le rejet de chacune des politiques exige une majorité d'au moins les deux tiers des votes de l'ensemble de la Conférence. Cette même procédure est nécessaire pour les révisions et les amendements majeurs des politiques déjà établies.

Le Comité des Politiques est peut-être le plus important de tous les Comités d'Al-Anon France. Il peut exercer son autorité dans presque toutes les situations ou projets qui impliquent les politiques, les relations publiques ou Traditions d'Al-Anon, à mesure qu'ils se présentent dans les autres Comités d'Al-Anon France. Il a les pleins pouvoirs d'étudier toute situation ou projet soumis par un Membre Al-Anon, ou d'étudier à nouveau une décision déjà prise s'il y a dissidence quelque part au sein de la Fraternité. Le Comité des Politiques fait des recommandations au Conseil d'Administration et présente aussi l'opinion des minorités. En cas d'urgence, lorsqu'une action immédiate est nécessaire, sa décision comporte un engagement en ce qui concerne un problème particulier.

Mais cette décision ne fait pas nécessairement partie de l'ensemble des politiques, à moins qu'elle ne soit approuvée par le Conseil d'Administration et la Conférence.

Lien pour le téléchargement du Manuel de service Al-Anon/Alateen 2026 :

<https://www.al-anon.org/pdf/FP2427.pdf>

Lien pour la consultation en ligne :

<https://al-anon.org/fr/pour-les-membres/ressources-pour-les-membres/manuels-et-directives/manuel-de-service/>